

## PAPINEAU

C'est jeudi prochain, le six, qu'aura lieu, dans les salles du Patronage St-Vincent de Paul, la représentation du grand drame historique "Papineau". L'enthousiasme avec lequel les billets se sont enlevés assure à l'organisation un succès financier qui ne pourra être surpassé que par un meilleur succès artistique.

Nous nous nous réjouissons de voir les amateurs s'attaquer à une œuvre, où l'histoire canadienne a la place d'honneur, son sens parfait du terroir. Dans des situations vécues, souvenirs émouvants des troubles de 1837, apparaît la figure, restée légendaire, de Louis Joseph Papineau, le tribun populaire, dont le nom est resté synonyme de patriotisme.

Nos lecteurs connaissent assez bien l'histoire de la rébellion, alors que la population du district de St-Hyacinthe formait comme le noyau de la résistance. Ils savent également les luttes oratoires qu'ont dû soutenir Papineau et ses amis avant que les premiers coups de feu ne soient tirés à St-Denis. Ce que l'on sait moins et ce que l'auteur même du drame fait ignorer à son héros, ce sont les responsabilités plus ou moins directes de l'Angleterre dans ce conflit.

M. l'abbé Lionel Groulx, dans un article de la *Revue Canadienne* de mai 1917, auquel nous empruntons les idées maîtresses des quelques considérations suivantes, n'hésita point à écrire que "le premier responsable de notre anarchie politique, puis de nos troubles, c'est le bureau colonial, et, en dernier ressort, le gouvernement britannique."

Le bureau colonial, qui s'occupait de nos affaires, ne pouvait administrer le Canada d'une façon effective, attendu qu'il n'avait aucune compétence pour ce faire et ne possédait point la confiance des provinces du Haut et du Bas-Canada.

Le *Vindictor*, du 21 octobre 1836, exprimait ainsi les sentiments du Bas: "Des réformes demandées avec instance par tout un peuple, comme condition de son bonheur et de sa prospérité, ont été refusées péremptoirement par un homme qui demeure à 4,000 milles, et qui doit être ignorant de toute notre situation, qui est guidé par son amour du patronage ou par les sinistres représentants d'une petite clique". Le *Toronto Constitution*, de son côté, déclare qu'"en dépit de leurs discours, de leurs dépêches et de leur apparente sincérité, l'historien de la liberté sur ce continent livrera à la postérité les noms de nos secrétaires coloniaux et de leurs premiers aviseurs, comme une succession des plus ignobles charlatans à qui le pouvoir ait jamais été confié". Dans "*The Story of the Upper Canada Rebellion*", l'historien anglais Dent apporte lui-même un témoignage d'incompétence au ministère des colonies: "Le ministre des colonies, quel qu'il put être dans les circonstances, connaissait fort peu de choses des colonies de l'Amérique britannique du Nord et s'en souciait fort peu. Généralement, il n'avait rien d'autre à faire avec les dépêches adressées aux gouverneurs des colonies que d'y apposer sa signature".

M. l'abbé Groulx résume ces preuves d'incompétence du bureau colonial par ces quelques lignes:

"Ce qui est sûr, c'est qu'à Londres on se maintient dans une révoltante ignorance au sujet du Canada. Nous avons pourtant eu l'enquête de 1825, l'enquête de 1834, l'enquête de 1836; toutes ces enquêtes n'ont pu réussir à dissiper les brumes de Londres. Il faut donc envoyer dans la colonie Lord Durham qui viendra entreprendre une quatrième enquête en l'espace de dix ans. Et le premier mouvement du noble lord est de confesser sa parfaite ignorance et celle de tout le cabinet britannique".

Et un peu plus loin: "Hélas! si nos pères n'avaient eu à souffrir que de cette ignorance organisée! Mais il faudrait encore voir en tout cela la part de l'incurie et, disons le mot, de la franche mauvaise volonté!"

Les responsabilités de l'Angleterre étant établies comme préliminaires, l'épopée de 37 avec la grande figure de Papineau seront mieux comprises par ceux de nos concitoyens qui en revivront le souvenir dans la représentation de jeudi prochain.

Eugène CHARTIER

## MME HENRI BOURASSA

Dimanche dernier, l'épouse du directeur du "Devoir" et ex-député de St-Hyacinthe décédait, après une longue et douloureuse maladie. Agée de quarante-et-un ans, Mme Bourassa laisse huit jeunes enfants, dont quatre garçons et quatre filles.

Tout en sollicitant les prières de nos lecteurs pour le repos de l'âme de Mme Henri Bourassa, nous nous faisons l'interprète de notre population pour offrir à M. Bourassa de cordiales et bien sincères condoléances.

EUGÈNE CHARTIER.

## LES VOYAGEURS ET L'ÉCOLE

Les membres du Cercle Catholique des Voyageurs de commerce, section de Montréal, ont affirmé leurs principes dans une lettre qu'ils ont adressée à l'honorable premier ministre. En quelques lignes, ils disent leurs intentions sur la question controversée de l'école et protestent contre toute tentative d'intrusion de la part de l'Etat aux dépens des droits des pères de famille.

Cette lettre est un nouveau document apporté au dossier, elle est également un concours efficace aux défenseurs généreux de la bonne cause qui s'en serviront à l'occasion.

Nous ne croyons mieux féliciter les Voyageurs de commerce qu'en reproduisant ci-après cette pièce publique.

M. E. C.

o o o

Montréal, 27 janvier, 1919.

A Sir Lomer Gouin,

Premier ministre de la Province de Québec.

Monsieur le Ministre,

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal, vient de passer la résolution suivante, qu'il a l'honneur de vous transmettre.

ATTENDU QUE :

- 1° — L'éducation ne relève pas de l'état.
- 2° — La somme d'instruction que comporterait la loi d'obligation qu'on demande n'est pas nécessaire à la fin primordiale de notre société.
- 3° — L'ingérence directe de l'état en matière d'éducation serait un attentat à la liberté des pères de famille.

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal, proteste à l'avance contre tout projet de loi, soit sur l'institution d'un ministère d'instruction publique, soit sur l'instruction obligatoire, soit sur des écoles dites "NATIONALES", et prie le premier ministre de la province de Québec d'user de toute son influence contre un tel projet de loi, comme il a su le faire en 1912 contre le bill Finnie.

LES MEMBRES DU CERCLE CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE DE MONTRÉAL.

Par le Secrétaire,

EDGAR GENEST,

Adresse: 83 rue St-Hubert,

Montréal, Qué.

## La Session provinciale

L'ouverture de la session, nous le disions dans notre dernier numéro, s'est ouverte avec un décorum nouveau. Son Eminence le Cardinal, pour la première fois depuis son investiture, assistait à la cérémonie, ayant à sa droite son coadjuteur.

Après le départ du lieutenant-gouverneur, M. Médéric Martin, présenté par MM. Pérodeau et Champagne, fit son entrée au Conseil Législatif et l'hon. M. Séguin, accompagné de M. Gouin, entra en Chambre aux applaudissements de la chambre. Les deux nouveaux députés, M. Miles, de St-Laurent, et M. Monnet, le député indépendant de Napierville, furent introduits ensuite.

Les ministres ont déposé plusieurs de leurs rapports annuels.

Celui du ministre de l'Agriculture donne des chiffres intéressants sur les résultats de la campagne de surproduction dans la province.

Le rapport du ministre de la Voirie indique que la longueur totale des chemins provinciaux ou ordinaires macadamisés ou gravelés est maintenant de 2,564 milles. 329 municipalités ont reçu des instructions détaillées sur l'entretien de leurs chemins et 196 ont fait des travaux sur

une longueur totale de 523 milles 52.

Le rapport des Travaux Publics ne mentionne aucune entreprise publique de grande importance.

Le nombre d'immigrants arrivés dans la province est de 6,525? Il y a maintenant dans l'Abbitibi 1,137 familles et 8,788 âmes ce qui donne une augmentation de 502 familles et de 4,720 âmes pour la présente année.

La valeur totale de la production minière pour l'année finissant le 31 décembre 1917 s'est élevée à \$16,266,480, soit une augmentation de deux millions ou de 22 pour cent.

M. Taschereau, ministre des Travaux Publics, a indiqué dans son rapport que le travail des enfants a augmenté sensiblement dans la province de Québec. "Les jeunes gens étant partis pour la guerre il a fallu remplacer un grand nombre d'adultes dans les usines par des enfants. Le coût élevé de la vie et les temps durs que nous avons vécus ont été cause que plusieurs enfants en bas de l'âge requis par la loi ont dû travailler dans les usines ou autres. Tout a été fait pour empêcher ce travail et on espère qu'avec le rétablissement des conditions normales, la loi sera de nouveau mise en vigueur. L'inspecteur en chef de ce département, M. Guyon, sug-

gère de mettre en vigueur ici le système qui est en force aux Etats-Unis. Là bas, en effet un enfant ne peut pas travailler dans une usine ou une fabrique à moins qu'il produise un certificat de naissance et un certificat d'instruction élémentaire."

M. Thériault a proposé le discours du Trône et M. Miles l'a secondé, avec maints éloges pour le gouvernement.

M. Georges Mayrand, le député de Dorion, a protesté contre la nomination de M. Médéric Martin au Conseil Législatif, parce que ce dernier avait attaqué la députation montréalaise, sans jamais en témoigner aucun regret. M. Mayrand a exprimé publiquement ce que maints députés pensent tout bas sans oser l'avouer. Cette nomination, a dit l'orateur en concluant, est injustifiée et dérogoire à l'honneur de la Chambre.

M. Sauvé le chef de l'opposition, l'orage ministérielle passée, s'attacha à démontrer l'illogisme du gouvernement. M. Sauvé ne se contenta point des déclarations du Discours du Trône, il espère que M. Gouin les complètera dans son discours. Il passe en revue les questions relatives à l'instruction publique, à la colonisation, à l'agriculture, aux professions libérales et au Travail.

L'agriculture a besoin de nouvelles méthodes pour être plus rémunératrices. Entre le profit du producteur industriel et celui du producteur agricole, il y a une marge trop grande. Il demande le rétablissement de l'industrie de la betterave à sucre dans notre province, industrie très rémunératrice ailleurs. Pour cela il faut l'initiative et la protection de l'Etat.

M. Sauvé parle de colonisation et se plaint de son inactivité. C'est un million pour l'agriculture et un million pour la colonisation que nous devrions voter cette année. Quant aux réformes réclamées dans le domaine de l'instruction publique, le discours du trône n'en faisant point mention, M. Sauvé demande au gouvernement si c'est son intention d'en faire.

Le discours de M. Sauvé, marqué au coin d'un jugement sain, a fait une profonde impression sur la Chambre. Réponse lui fut donnée par le premier ministre dans la soirée seulement.

M. Gouin a parlé avec une émotion visible et a été vivement applaudi par la droite. Il a expliqué que s'il avait nommé M. Martin, c'était pour que la ville de Montréal pût jouir de la tranquillité, que c'était la seule façon de s'en débarrasser que de le loger à la Chambre Haute. L'explication n'était pas très forte mais elle a contenté la majorité ministérielle.

M. Gouin a décoché quelques traits au chef de l'opposition et a expliqué les faits et gestes du gouvernement, les mettant en contradiction avec les avancés de M. Sauvé.

## NOUVELLES LOCALES

### A la Société Philharmonique

Les élections à la Société Philharmonique sont faites avec le résultat suivant : président, M. E. Berthiaume ; vice-Président, M. Albert Jodoin ; secrétaire, M. Armand Séguin ; trésorier, Albany Dupont ; Deux conseillers, MM. M. O. David et Henri Lalumière ; bibliothécaire, M. Hector Monette. Des remerciements ont été votés aux journaux et aux amis de la Société.

Nous félicitons les nouveaux conseillers.

—o—

### Le Concert de Papineau

Jeudi prochain a lieu le grand concert des amateurs locaux, avec pour pièce de résistance, Papineau, grand drame historique. La distribution des rôles est la suivante : Papineau, M.-E. Chartier ; Dr Nelson, M. Paul Du-fault ; le banquier Pacaud, M. A. Lemieux ; Dulac, M. V.-L. Chartier, l'organisateur de la soirée ; Jean Laurier, M. Paul Gingras ; Georges, son fils, M. V. A. Chartier ; Michel, un sauvage, M. Raoul Clapin ; James Hastings, M. J. W. Lamoureux ; Desrousselles, M. R. Turcotte ; Camel, le traître, M. J.-Armand Guillerie ; Jules, J. Brouillard ; Officier anglais, M. N. Payette.

Qu'on ne tarde point à retenir ses places, elles s'enlèvent rapidement.

Pour vous tonifier quand vous vous sentez abattu—pour obtenir de nouveau la santé, l'appétit et la vigueur, prenez les

**Beecham's  
Pills**

Plus grande vente qu'aucun remède au monde. Vendues partout. En boîtes 25c

### GRAND EVENEMENT ARTISTIQUE

#### "Les Noces de Jeannette" A St-Hyacinthe

Les soirées musicales se succèdent rapidement à St-Hyacinthe, mais on nous promet du nouveau pour le onze février, à la Salle du Patronage. Nous aurons le plaisir d'entendre, —avec différents morceaux de concert,— les "Noces de Jeannette", opéra comique en 1 acte et à 2 personnages.

L'œuvre de Victor Massé obtient un tel succès qu'on dut la répéter trois fois à Montréal et que les interprètes furent invités par la suite à Québec, Ottawa et Lewiston.

On sait que Madame Fournier, l'épouse du dentiste bien connu, dévoue une part considérable de son temps aux œuvres de charité. Elle a bien voulu se charger encore de la direction artistique du prochain concert, et sans doute son expérience musicale la servira grandement dans l'élaboration du programme et le choix des artistes.

Notre prochaine édition contiendra peu de détails, mais déjà nous pouvons annoncer que M. Honoré Vaillancourt, l'artiste lyrique bien connu, remplira le rôle de "Jean" et Mlle Blanche Gonthier, la cantatrice du jour, celui de "Jeannette", tandis que

Madame Damien sera au piano d'accompagnement.

On nous promet également Mlle Ruth Pryce, violoniste, la plus brillante élève de M. G. Couture. Plan de la salle et billets à la Pharmacie Brodeur.

—o—

### Mariage

On annonce pour le 11 février prochain le mariage de M. Henri-O. Cadorette, assistant comptable de la Banque Nationale, de cette ville, fils de M. M. Cadorette, industriel, avec Mlle Claire H. Lalime, fille unique de M. L. G. Lalime, marchand. La bénédiction nuptiale sera donnée en la Cathédrale à 8.30 a. m.

ooo

### Foi Mme Ulric Jacques

Les funérailles de Mme Ulric Jacques ont eu lieu lundi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La Philharmonique précédait le long défilé funèbre, composé des représentants de la classe sociale, de la finance, du commerce et de l'industrie. Les offrandes de messe et les tributs floraux étaient très nombreux, témoignant beaucoup de sympathie pour la mémoire de Mme Amanda Béliveau et envers son époux, M. le Dr Ulric Jacques.

Conduisaient le deuil, le Dr Ulric Jacques, époux de la défunte, Armand, Arthur et Charles Béliveau, de Montréal, ses frères, le Dr Olivier Jacques, de cette ville, et M. H. St-Amant, de Montréal, ses beaux-frères ; Paul Leduc, avocat, d'Ottawa, son cousin.

La levée du corps a été faite par le chanoine L. A. Sénécal. L'office divin a été chanté par le chanoine L.-A. Sénécal, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Lajoie et Beauregard. La chorale, sous la direction de M. Léon Ringuet, a chanté la messe des morts harmonisés de Perosi.

Nos condoléances à M. le Dr Jacques et aux membres de sa famille.

ooo

### ETAT CIVIL

#### Cathédrale Baptêmes

Du 26. — Joseph-Albert-Réné-Maurice, enfant de Elzéar St-Onge et de Alice Choquette. Parrain et marraine, Albert Richard et Dolorès St-Onge.

Du 27. — Simone-Rosianne, enfant de Joseph Gauthier et de Palména Débigaré. Parrain et marraine, Frédéric Gauthier et Blanche Goulet.

#### Sépultures

Du 23. — Charles-Emile, enfant de Joseph Leblanc et de Clarinda Girouard, âgé de 19 mois.

Du 24. — Marguerite Bélanger, épouse de Joseph Archambault, âgée de 74 ans.

Du 25. — Xavier Messier, époux de feu Céline Demers, âgé de 73 ans.

Du 25. — Henri Roch, époux de Josephine Lapierre, âgé de 62 ans.

Du 25. — Marie-Louise Saulniers, dite Sœur Marie Saint-Rosius, de la Présentation, fille de

## Guérissez ce Rhume Ne prenez pas la grippe

Vous savez avec quelle rapidité les tablettes Zutoo guérissent les maux de tête et arrêtent les rhumes—combien vivement elles calment la fièvre.

Prenez-en dès la première douleur ou premier frisson—premier symptôme d'un rhume.

Vous préviendrez ainsi la grippe. Si vous en êtes atteint, il n'y a rien de mieux pour la douleur et la fièvre.

### Prenez Zutoo

Israël Saulniers et de Caroline Boucher, âgée de 23 ans.

Du 27. — Marie-Anne Bonin, dite Sœur Marie-André de la Croix, de la Présentation, fille de André Bonin et de Emélie Desautels, âgée de 27 ans.

Du 27. — Marie-Louise Raymond, fille de feu Maurice Raymond et de feu Adeline Robert, âgée de 50 ans.

Du 27. — Fleurette, enfant de Stanislas Sénécal et de Eva Frenière, âgée de 2 ans.

Du 28. — Arthur Séguin, fils de Eusèbe Séguin et de Alphonse Mitchell, âgé de 46 ans.

Du 29. — Marie Auréanne, fille de George Couture et de Belzémine Guay, âgée de 16 ans.

Du 30. — Joseph Fleury, veuf de Marie-Louise Martel, âgé de 80 ans.

#### Eglise Notre-Dame du Rosaire Baptêmes

Du 27. — Joseph - Philippe-Armand, fils de Pierre-Ferrier Robida et de Yvonne Foisy. Parrain et marraine, Roméo Robida et Albina Pepin.

Du 28. — Alice-Rachel-Imelda, enfant de Wilfrid Tarte et de Laura Gendron. Parrain et marraine, Alphonse Tarte et Lucia Choquette.

#### Sépultures

Du 24. — Exilda Benoit, fille de feu Jules Benoit et feu Aurélie Guilbert, âgée de 66 ans.

Du 24. — Aimé Vogel, enfant de Hormisdas Vogel et de Fidélia Bessette, âgé de 2½ mois.

Du 25. — Ferdinand Rondot, époux de Zéphirine Houle, âgé de 42 ans.

Du 28. — Antoinette, enfant de Victor Gadbois et Exilda Gaudin, âgée de 10 ans.

Du 29. — Joseph Leduc, époux de Vitaline Benoit, âgé de 70 ans.

#### Mariages

Du 27. — George-Emile Langevin et Marie-Blanche Bergeron.

ooo

### JOYEUSE FETE

Les amies de Mlle Reine Brien, la gentille fillette de M. et Mme P. Brien, barbier, ont joyeusement célébré son dixième anniversaire de naissance. Mlle Yvette et Jeannette Ledoux présentèrent à la jeune héroïne une adresse, accompagnée de gentils cadeaux. Emue et surprise Mlle Reine répondit aux bonnes paroles par des remerciements bien passés.

Des amis de M. et Mme Brien ont pris également part à cette fête, ajoutant à la gaieté des enfants les plaisirs d'une agréable soirée.

## UNIQUE AU MONDE

1°.— **Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes avec obturation finale ou pose d'une couronne en une seule séance.** Cette découverte extraordinaire du Dr. Fournier s'applique aussi aux extractions et plombages sans douleur.

2°.— **Crayon anesthésique du Dr. J. N. Paul Fournier.** Préviendrait toute sensation douloureuse de la piqûre hypodermique. Cette invention récente est le fruit de trois années de recherches incessantes du Dr. Fournier.

3°.— **Poudre antiseptique du Dr. J. N. Paul Fournier** : invention tellement merveilleuse que la Canadian Hospital Supply Co. vient de prendre un arrangement avec l'inventeur pour la mettre sur le marché canadien.

4°.— Possesseur de tous les matériaux dentaires précieux, de tous les caoutchoucs et de toutes les nouveautés.

**Drs. FOURNIER & HOULE**, Experts spécialistes dans la fabrication des dentiers et pièces dentaires en or.

182 rue Girouard. - Tél. 40 - St-Hyacinthe, Qué.

Assistaient à la fête : Mlles Louise et Armanda Martenon, Marie-Louise Desgranges, Angéline, Armélie, Jeannette et Elma Plouffe, Aurore Bissonnette ; Mmes E. Robidoux, C. Brien, P. Brien, Ernest St-Germain, L. Bissonnette ; MM. P. Hébert, E. Gendron, R. Ledoux P. Gagnon, Adélard, Ernest et Omer St-Germain, E. Laflamme, Ad. et Michel Hotte, M. Robidoux, J. Bissonnette, P. Brien, M. Leduc et Réginald Brien.

la rue Mondor, entre les rues Cascades et Williams. M. J. E. Morin, l'agent local de ces compagnies, est à la disposition du public pour la vente des billets de chemins de fer ou de bateaux et pour l'expédition de tous messages télégraphiques.

ooo

### Mutation

Nous apprenons que la E. T. Shoe, dont M. Wilfrid Girouard est le président et le gérant, vient d'acheter le superbe immeuble, dit Grand Hotel, au coin des rues Girouard, Mondor et Williams. Le prix payé est de \$25,000. La compagnie y installerait bientôt ses bureaux et ses salles d'échantillons. Nous lui souhaitons un nouvel élan dans ses affaires et une prospérité constante.

ooo

### La Chorale

La chorale de St-Hyacinthe a fait l'élection de ses officiers avec le résultat qui suit : Président honoraire : Samuel Casavant ; président actif : H. A. Beauregard ; vice-président : W. H. Campbell ; secrétaire : Côme Grégoire ; conseillers : René Daigault, Arthur Champagne, Henri Richard et J. L. Cormier ; directeur : Léon Ringuet, et bibliothécaire : C. A. Rousseau.

ooo

### Maitre de Chapelle

M. le prof. Paquin a donné sa démission au R. P. Ouimet, comme maître de chapelle à Notre-Dame du Rosaire, pour des motifs de santé et pour consacrer plus de temps à ses occupations professionnelles. M. Ernest Gill Plamondon, l'artiste violoniste, succède à l'habile et dévoué directeur que fut M. Paquin.



### Deces de Mlle Brown

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mlle Bernadette Brown, autrefois de Warwick. Agée seulement de 18 ans et 6 mois, la défunte laisse pour pleurer son souvenir, sa mère, Mme Veuve Gustave Brown, ses sœurs, Mme Eug. Laroche, de cette ville, et Mlles Diana, Marie-Louise, Dora et Elizabeth. Les funérailles ont eu lieu lundi dernier au milieu d'un concours de parents et d'amis.

ooo

### Demenagement

Les bureaux du Pacifique Canadien et du Dominion Express ont été transportés au No 92 de



**FAITES FAIRE UNE INSTALLATION  
ELECTRIQUE DURANT CE MOIS**

L'électricité a réussi à résoudre tous les problèmes de la maison et à y apporter toutes les commodités.

Laissez-nous donc vous démontrer quel confort l'électricité peut vous procurer à votre "home".

Ajoutez votre nom à la liste des clients satisfaits



VOIX

- DE -

I' A. C. J. C.

UNION RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

Vol. II—No 33

le 31 janvier 1919

Le Devoir social

( Suite et fin )

Dans quelle mesure avons-nous mis en pratique depuis quatre ans, depuis le congrès, les vérités énoncées au cours des séances d'étude de celui-ci ! Ne conviendrait-il pas de faire un examen de conscience salutaire à la fin de l'année 1918 ? Notre jeunesse à la campagne a-t-elle compris le noble rôle dévolu dans la vie nationale aux cultivateurs ? S'est-elle préparée à l'accomplir ? Notre jeunesse ouvrière a-t-elle réfléchi aux problèmes posés par les relations entre le capital et le travail, entre patrons et ouvriers ? S'est-elle efforcée de marquer un effort sérieux d'orientation vers les syndicats catholiques afin d'empêcher la diffusion des idées actuellement mises en cours par les unions internationales et les meneurs socialistes ? La jeunesse des universités et des professions libérales a-t-elle enfin pris conscience des responsabilités immenses qui pèsent sur ses épaules, du fait des dons intellectuels

qu'elle a reçus de Dieu, et du fait de l'instruction qu'elle a acquise. A-t-elle compris le rôle qui lui incombe dans la direction des intelligences et des cœurs vers la vérité et le bien ;

Tous, à quelque catégorie de jeunes gens que nous appartenions, que nous proposons-nous de faire pour l'avenir ? Telles sont les quelques pensées que je soumetts à vos réflexions. Si la préparation du prochain congrès doit être le principal objet de notre effort, elle ne doit pas nous faire perdre de vue les autres problèmes que la fin de la guerre replace en lumière avec une saisissante réalité. En souhaitant au nom du Comité central, à nos membres et amis une bonne, heureuse et sainte année, je leur souhaite de devenir de plus en plus les véritables apôtres sociaux que la religion catholique fait à ses fidèles un devoir d'être en pratique, pour la plus grande gloire de Dieu et le bien-être religieux, moral et matériel des sociétés et des nations.

GEORGES BARIL, M. D.  
Président général de l'A.C.J.C.

Comment fonder un Cercle

Pour fortifier et développer notre Association, il faut lui assurer, sans doute, des membres ardents et éclairés ; mais, pour cela, il faut multiplier les cercles. Les cercles de l'A. C. J. C. sont de petits cénacles où, dans le silence, dix, quinze ou vingt jeunes hommes se préparent à mener une vie utile et sérieuse. C'est au cercle que se prend l'esprit de l'Association, c'est là que l'on s'éclaire, que l'on se trempe, que l'on apprend à penser, à agir.

Est-il bien difficile de fonder un cercle d'études ? Voilà la question que se posent tous ceux qui songent à s'intéresser à notre jeunesse. La chose est facile.

Premièrement, il faut le vouloir. Ce qui veut dire que, convaincu de la nécessité de travailler au bien social et religieux, l'on est bien décidé de pousser jusqu'au bout, malgré les obstacles qui s'opposent toujours à l'œuvre du bien. Pour que ce vouloir soit inébranlable, il importe de bien étudier les maux dont souffre la société et de se bien convaincre que l'A. C. J. C. est un puissant moyen de rénovation sociale et religieuse.

Deuxièmement, cette décision prise, il faut se choisir cinq ou six jeunes gens, intelligents, actifs, capables de sacrifier quelques petits plaisirs, et droits d'esprit. Il importe, au succès rapide de l'entreprise, de bien choisir celui qui sera le chef de ce groupe. Souvent un président actif et intelligent peut assurer

toute la vie du cercle dans les premiers temps.

Troisièmement, si l'on veut donner consistance à ce commencement d'organisation, il est très important de réunir souvent ces jeunes gens, au moins tous les quinze jours. La réunion hebdomadaire est presque nécessaire dans les commencements d'un cercle.

Pour donner plus de convictions à ces membres nouveaux invités, il est bon que l'aumônier ou le président causent souvent avec eux. Ces conversations sont, tout à fait éducatrices. Il faut s'y prêter, faire la recherche, dût-on y sacrifier ses récréations. Du reste, on y trouve repos et encouragement.

Que tout cela soit bien appuyé sur la prière et le dévouement et le succès est assuré et pour le commencement et pour le développement du cercle.

LUCIUS,

Cercle Benoît XV.

Glanures

Mercredi, le 5 février, séance du cercle Benoît XV, à 7.45 heures aux lieu et heure ordinaires.

o o o

Nos félicitations et nos vœux au camarade Archambault à l'occasion de son mariage.

o o o

Monsieur Paquin, président de l'Union régionale, est en voyage de repos.

LES TORTURES DU RHUMATISME

"FRUIT-A-TIVES" le guérit promptement et pour toujours.



MR. P. H. MCHUGH

103, rue Church, Montréal, le 10 décembre 1917.

"J'ai été affligé du rhumatisme pendant plus de 16 ans. J'ai consulté des spécialistes, pris des remèdes, employé des lotions; mais toujours sans effet.

Alors, j'ai commencé à prendre "Fruit-a-tives"; et après 15 jours, la douleur était moins forte et mon rhumatisme soulagé. Graduellement, "Fruit-a-tives" a vaincu mon rhumatisme; et depuis cinq ans, je n'en souffre plus. J'ai aussi gravement souffert de constipation et d'eczéma, et c'est "Fruit-a-tives" qui m'en a guéri; j'ai bon appétit, et je suis en très bonne santé". P. H. MCHUGH.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez les pharmaciens ou envoyés, frais de poste payés, sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

LA TRIBUNE est imprimé e publié par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE SAINT-HYACINTHE, Ltée", dont M. M.-Eugène Chartier est le Gérant général et le Directeur-à bureau, Numéro 114, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P. Q.

L'HIVER UNE SAISON DURE POUR LES PETITS ENFANTS

Nos hivers canadiens sont extrêmement durs pour la santé des petits enfants. La température est souvent si froide que la mère ne peut sortir le bébé pour lui faire prendre un peu d'air.

Il en résulte qu'il faut garder le bébé dans des pièces surchauffées et mal ventilées, ce qui fait qu'il prend le rhume et devient acariâtre et de mauvaise humeur. On devrait lui donner des Tablettes Baby's Own pour le maintenir en santé. Elles régulent l'estomac et les intestins et préviennent ou guérissent le rhumatisme.

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LES VICTIMES DE LA GRIPPE

Restent faibles, abattues et une proie faciles pour d'autres maux

Un homme de la Nouvelle-Ecosse dit comment il a trouvé une santé et une force nouvelles

Si vous avez eu une attaque d'influenza ou de grippe espagnole, vous n'êtes pas hors de danger tant que vous n'êtes pas ramené à son état normal.

L'influenza laisse les pouvoirs vitaux affaiblis, le sang pauvre, la digestion est mauvaise et les nerfs sont excessivement sensibles. Dans cet état, l'organisme devient une proie facile à la ter-

rible pneumonie, à la bronchite, à la prostration nerveuse, au rhumatisme et même à la consommation.

Demandez à tous ceux qui ont eu une attaque d'influenza quel est leur état de santé actuel et la plupart répondront :

"Depuis que j'ai eu la grippe je n'ai jamais été parfaitement bien."

Cette sensation générale de faiblesse durera jusqu'à ce que le sang soit reconstitué de nouveau et à cette fin rien ne peut égaler un bon traitement aux Pilules Roses du Dr Williams. De la première à la dernière dose, ces pilules font du sang nouveau, riche et rouge qui atteint tout organe et tout nerf du corps, et de cette façon les victimes faibles et découragées de l'influenza deviennent des hommes ou des femmes joyeux, en santé et heureux.

Parmi les nombreuses victimes de la grippe qui proclament la valeur des Pilules Roses du Dr Williams se trouve M. Amos Kaulback, de Petite Rivière, N. E., qui dit : —

"Je fus pris d'une grave attaque de grippe ou influenza. Après un certain temps les premiers symptômes de la maladie disparurent, mais je ne retrouvai pas ma force ordinaire, et j'avais toujours été fort. Il y eut des moments où je me sentais presque incapable de me traîner et j'étais tellement épuisé que je pouvais à peine m'occuper de mes affaires. Je continuai à prendre des remèdes, mais je n'éprouvai pas de bien. Je constatai alors que le mal affectait ma digestion et cette désagréable

sensation augmenta mon mal en général.

On me conseilla finalement de prendre des Pilules Roses du Dr Williams, et je décidai de les essayer. Il n'y avait que quelques semaines que je prenais des pilules lorsque je trouvai que ma force revenait, mon appétit s'améliorait et l'emploi des pilules pendant quelques semaines de plus me redonna mon ancienne vigueur. Je puis fortement recommander les Pilules Roses du Dr Williams à tous ceux qui ont eu une attaque d'influenza, comme un remède sûr pour renouveler leur force."

Vous pouvez avoir les Pilules Roses du Dr Williams chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

La représentation

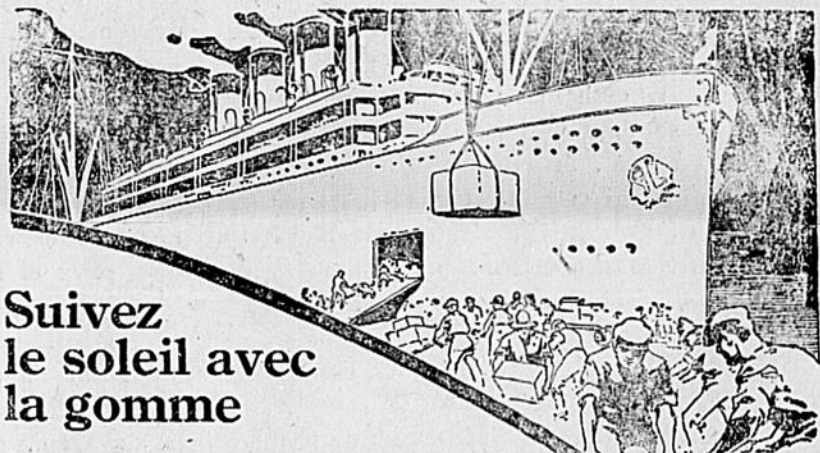
Mort de Mlle B. Morin

Lundi, le 27 courant, est décédée à l'âge de 15 ans, 11 mois, M.-Berthe Morin, fille bien-aimée de M. Joseph Morin.

La défunte était élève de l'École Normale de St-Hyacinthe où elle a succombé à la suite d'une pneumonie. Lui survivent : Aurore, Angéline et Blanche, aussi élève de l'École Normale et gravement malade ; ses frères : Aurèle, Donat, Georges, Paul et Rosario.

Il y a à peine trois mois, son frère Nectaire la précédait dans la tombe.

Nos sympathies bien sincères à la famille Morin.



Suivez le soleil avec la gomme

WRIGLEY

Imaginez vous pendant un instant la vue de ces ports éloignés, au-delà des mers inexplorées—

Des glaciers artiques aux zones torrides sous la croix du Sud—

De ces villes bâties dans les montagnes, à l'embouchure affairée des rivières—

Vous trouverez toujours la WRIGLEY.

Parce que les hommes reconnaissent que son usage continu procure le confort et le rafraîchissement.

A cause de ses bienfaits et parce que

Sa Saveur Dure!



FAITE AU CANADA  
Hermetiquement cachetée  
—se conserve fraîche



Marchez-on après chaque repas

## SOUFFRAIT DES HEMORROIDES DEPUIS QUATORZE ANS

Le médecin avait prescrit une opération chirurgicale comme seul soulagement — mais l'Onguent du Dr Chase l'a guéri.

St-Jean, Qué., 1 juin, 1917.— M. Chas. Beauvais, de cette place, préconise avec enthousiasme l'Onguent du Dr Chase comme remède pour les hémorroïdes. Il a souffert pendant quatorze ans avant de découvrir toutes les propriétés de cet excellent onguent et il donne un certificat de sa guérison, afin que d'autres puissent bénéficier de son expérience. A venir jusqu'à aujourd'hui, l'Onguent du Dr Chase est presque le seul remède actuel pour les hémorroïdes. Il donne du soulagement presque immédiatement après son application et son usage régulier produit une guérison complète.

M. Charles Beauvais, un citoyen bien connu de St-Jean, Qué., écrit: "Depuis 14 ans, je souffrais d'hémorroïdes chroniques et je considérais mon cas comme très sérieux. J'ai été traité par un célèbre médecin qui ne pouvait me secourir et qui m'avait prescrit une opération chirurgicale comme le seul moyen de soulagement.

"Cependant, j'avais décidé d'essayer l'Onguent du Dr Chase, lequel m'a donné un grand soulagement dès la

première boîte. Après avoir employé trois boîtes, je fus entièrement guéri. Voilà pourquoi je suis heureux de recommander l'Onguent du Dr Chase, à tous ceux qui souffrent d'hémorroïdes, comme un traitement de la plus grande valeur."

Voici une autre lettre d'un homme qui a été guéri des hémorroïdes saignantes par l'usage de l'Onguent du Dr Chase.

M. James W. Sullivan, West Broms, Qué., écrit:

"J'étais affecté et je souffrais beaucoup d'hémorroïdes saignantes depuis plus de deux ans. Après avoir essayé différents traitements sans résultat, on me conseilla l'Onguent du Dr Chase. Après en avoir fait usage minutieusement, suivant les directions, je fus guéri et je conseille à tous ceux qui souffrent d'hémorroïdes d'employer l'Onguent du Dr Chase."

Onguent du Dr Chase, 60¢ la boîte chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto.

## CHEZ NOS CONFRETES

### Crimes Juvéniles

Le Telegram, de Winnipeg, attirait l'autre jour l'attention de ses lecteurs, sur le rapport du département de la police de Winnipeg, pour l'an dernier.

Presque dix pour cent des arrestations durant l'année, furent celles des enfants.

L'augmentation du crime chez l'enfance, l'an dernier, en comparaison de 1917, est de 14 pour cent, tandis que la liste totale des crimes a diminué de quatorze pour cent.

Quand on constate qu'au moment où le crime total diminue, celui de l'enfance augmente dans une si grande proportion, il faut, conclut-il reconnaître que la situation est alarmante; il faut reconnaître qu'il y a quelque chose de défectueux dans l'éducation.

Si, dans le passé, nous avons quelques fois différé d'opinion avec le Telegram et si nous le lui avons dit franchement nous devons reconnaître loyalement que depuis un certain temps, ce journal semble avoir les yeux ouverts sur un grand nombre des questions qui agitent l'opinion publique et qu'il y va carrément dans ses dénonciations.

Nous serions heureux de le voir prendre sur la question d'éducation la seule position, qui, à nos yeux, puisse sauver notre société, c'est-à-dire, la reconnaissance de l'obligation absolue de l'instruction religieuse à l'école.

Dieu à l'école devrait être le mot d'ordre de tous les esprits sérieux bien pensants et soucieux de l'avenir de notre pays et de l'ordre dans la société.

Ne l'oublions pas.

Quand on aura chassé Dieu du cœur de l'enfant, on l'aura chassé du cœur de l'homme.

L'enfant à qui l'on n'aura pas montré le respect de Dieu, ne respectera plus tard ni son père, ni sa mère, encore moins ses concitoyens.

L'autorité des parents vient de Dieu et sans Dieu elle s'effrite et perd toute vertu.

L'autorité des pouvoirs publics et des gouvernements vient de Dieu et sans Dieu elle devient la risée des populations et se noie dans les flots tumultueux de l'anarchie.

Si les principes de la loi divine sont mis de côté dans les délibérations du congrès de la Paix, il y aura plus tard un réveil terrible pour les peuples qui ne pourront, malgré toute leur science et tous leurs talents, empêcher la bête humaine de briser ses chaînes et de recommencer le carnage dont nous avons été témoins depuis quelques années et dont les odeurs putrides ne sont pas encore dissipées.

Si les chefs des peuples aujourd'hui vainqueurs se refusent à admettre Dieu à l'école et la religion dans l'enseignement de l'enfance, ils ne ramèneront pas l'ordre dans la société ni le bonheur des nations.

Ceux qui sincèrement veulent la paix, la paix vraie et durable, devront exiger que le cœur et le cerveau de l'enfant soient pénétrés des préceptes divins, car seule la loi du Christ aura la force nécessaire pour adoucir, contrôler et brider la passion humaine.

Nous avons besoin de cette idée, ici comme ailleurs.

Au lieu de marcher vers Dieu, le Canada semble plutôt vouloir s'en éloigner.

L'éducation religieuse est battue en brèche partout et l'on veut de tous côtés secouer le joug de l'Eglise.

C'est une doctrine fautive qui ruinera notre pays, comme elle en a ruiné d'autres.

Au lieu de reléguer cette question au second plan, les gouvernements feraient preuve de plus grande sagesse en plaçant en tête de leurs programmes l'obligation de l'enseignement religieux à l'école.

Ça vaudrait beaucoup mieux, ce serait plus intelligent et plus pratique que les déclamations creuses de certains personnages sur l'école obligatoire.

"Le Manitoba", Winnipeg.

## LES PROBLEMES DE L'APRES-GUERRE

Le retour des soldats. La reconstruction du Canada. La nationalisation des chemins de fer.

Ce qu'en pense M. E. W. Beatty, président du C.P.R.

Le nombre des navires permettra d'effectuer le rapatriement des soldats aussi rapidement que le voudra le ministère de la Milice et que l'exigera la situation. Telle est la déclaration que faisait récemment à un journaliste M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien.

M. Beatty a été appelé il y a quelques semaines à la présidence de la Compagnie du Pacifique, comme successeur de Lord Shagannessy, et c'est à lui qu'incombera la tâche de conduire les affaires de cette grande institution dans la difficile période de l'après-guerre.

Le Pacifique possède, en outre d'un immense réseau de voies ferrées qui sillonnent tout le Canada, un service de transport maritime qui s'étend à toutes les mers du monde. Il est donc nécessairement appelé à jouer un rôle important, en coopération avec le gouvernement fédéral, dans le problème de la démobilisation de l'armée canadienne. L'opinion de son président nous a paru une des plus intéressantes à recueillir sur un sujet d'actualité qui intéresse le peuple canadien tout entier.

M. Beatty a répondu de bonne grâce aux questions que nous lui avons posées et nous a appris tout d'abord que le nombre des navires disponibles permettra de rapatrier nos soldats aussi rapidement que le désirera le gouvernement.

Il a aussi exprimé de façon très franche son opinion sur la question de la nationalisation du Pacifique Canadien. L'achat du Canadien Nord par le gouvernement a fait naître les rumeurs les plus diverses. On a prêté au gouvernement l'intention de s'approprier tous les chemins de fer canadiens, afin de mieux faire face, disait-on, au problème de l'après-guerre. On s'est en même temps demandé quelle attitude prendraient les directeurs de cette puissante compagnie devant une offre du gouvernement.

La réponse de M. Beatty est claire et nette. Il se place, pour exprimer son opinion, au point de vue de l'intérêt général et déclare que la nationalisation, d'après lui, ne donnerait pas une plus grande efficacité au réseau des voies ferrées et qu'elle n'est pas, par conséquent, nécessaire, ni opportune.

"De quelle manière sera résolu le problème du transport des soldats par terre et par eau?"

"Les projets du gouvernement pour la démobilisation, nous répondit le président, sont en voie d'achèvement et le nombre des vaisseaux aptes à la traversée de l'Atlantique permettra l'entrée régulière des troupes au Canada, selon que le voudront les exigences du mouvement militaire.

"Afin de faciliter et de hâter le transport par chemin de fer, des ports canadiens, le Bureau de Guerre des chemins de fer canadiens formera un sous-comité qui se tiendra à Ottawa. Ce sous-comité se tiendra en relations constantes avec le ministre de la Milice et ses employés qui verront au transport des troupes dans toutes les parties du Canada."

"Mais, demandions-nous à M. Beatty, comment transporter tous ces soldats réformés? Pensez-vous que la nationalisation du Pacifique Canadien pourra contribuer à la solution de ce grand problème?"



E. W. BEATTY  
Le nouveau président du C.P.R.

"Vous me posez là une question bien directe; on ne saurait y répondre avant de l'avoir retournée. A moins de prouver fortement que la nationalisation du Pacifique est nécessaire — ce que je ne crois pas — par ce que cela pourra ajouter à son efficacité comme agence de transport, je ne crois pas que cette nationalisation sera à l'avantage du gouvernement pas plus qu'au soldat réformé."

"Car, le Pacifique Canadien a fait ses preuves d'efficacité. Par la puissance de son matériel et de sa force motrice, grâce à la direction qui lui est imprimée par des hommes expérimentés dans les questions de transport, le Pacifique Canadien ne peut pas, à mon avis, obtenir de meilleurs résultats d'une autre façon que celle qu'il a toujours employée."

"Je sais que vous êtes aussi versé, cher monsieur, dans la question du transport par eau. Pourriez-vous nous dire quel sera le nombre des navires disponibles au transport des soldats au Canada, sans nuire au transport des navires marchands?"

"Le plus gros transport des vivres et des matériaux se fera du Canada et des Etats-Unis en Angleterre et en Europe. Plusieurs de ces vaisseaux seront affectés au transport vers l'ouest, et alors, le transport des troupes n'aura pas à souffrir du trafic commercial transatlantique."

"Me sera-t-il permis, maintenant, monsieur, de sortir un peu de la question et de vous demander quelle est votre opinion sur le problème des soldats réformés?"

"Je suis peiné de ne pas répondre à votre question. Elle est trop pleine de conséquences. Le gouvernement doit engager toute son attention dans cette question sérieuse. Il ne serait pas de mise que j'exprimasse mes vues personnelles, lesquelles d'ailleurs ne seraient d'aucune valeur particulière. Ne protestez pas! nous dit-il amicalement. D'aucune valeur pour ceux qui y portent toute leur considération, et qui, sans nul doute, réalisent la grave responsabilité que comporte leur décision?"

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures du Depart des Trains

\*9.55 A. M., sujets à changement \*5.41 P. M. pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond et Portland.

+7.25 A. M., \*10.32 A. M., et \*5.22 P. M. pour Montréal, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.

+9.55 A. M. et +5.41 P. M. pour Victoriaville et Lévis.

Heures de l'Arrivée des Trains

\*9.55 a. m., \*5.41 p. m. et +6.40 p. m. de Montréal et Be loeil.

10.32 a. m. et \*5.22 p. m. de Portland, Island Pond, Coaticook et Sherbrooke.

+10.32 a. m. de Richmond et Lévis.

\* Tous les jours.  
+ Tous les jours, dimanche excepté

Pour billets et renseignements adressez-vous à E. O. PICARD, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à

F. C. BOUVETTE,  
Chef de gare.

## I. C. R.

L'Express Maritime No 34 laisse St Hyacinthe, tous les jours à 9.39 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets s'adresser à

E. PICARD,  
35 Rue Laframboise.  
Agent des billets de l'Inter-colonial, St-Hyacinthe

## PACIFIQUE CANADIEN

Départ de St-Hyacinthe :

Tous les jours, excepté le Dimanche.

8.11 A. M. et 3.30 P. M., pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.55 A. M. et 7.50 P. M., pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.

Raccordement direct à Farnham, pour tous les points des Etats-Unis, ainsi que pour l'Est et l'Ouest Canadien.

Changement d'horaire dimanche le 5 janvier 1919.

Pour billets et renseignements s'adresser à J. E. MORIN,  
125 Cascades,  
Tél. 70. Agent de billets

## Q. M. & S. R.

A partir du 25 nov. 1918, il y a eu changement d'horaire pour les trains du Québec Montréal & Southern Ry. Co. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agent.

Départ, tous les jours, excepté le dimanche, pour Sorel, 3.30 p. m. pour Iberville, et Noyan, 3.20 p. m.

L. BOURBEAU,  
Agent à la Station.

N. J. Ferguson,  
Gérant Général des Passagers.

## N'OUBLIEZ PAS

Papineau

\$5.<sup>00</sup> pour \$4.<sup>00</sup>

Et la valeur de chaque piastres augmente.



La petite épargne a maintenant sa part du fort intérêt que rapportent les valeurs du Dominion.

## Timbres d'Épargne de Guerre



Ils coûtent \$4.00 ce mois-ci et seront rachetés \$5.00 en 1924. Ils sont en vente dans les bureaux de mandats-poste, les banques et partout où est mis en montre l'écusson aux trois lettres "W-S-S." surmontées du castor symbolique. 24F

ANNONCEZ DANS

"LA TRIBUNE"

**Un Marguillier franc-maçon**

**CHOSSES D'AUTRE FOIS**

Dans sa brochure, " la Franc-Maçonnerie dans la province de Québec ", publiée en 1883, Jean d'Erbrée prétend qu'une loge maçonnique existait à Québec en 1755. Le fait nous semble-t-il, n'a pas été parfaitement établi. Mais il y a une chose certaine, c'est que dans l'armée de Wolfe, il y avait plusieurs loges. Dans le Journal du capitaine Knox, il est fait mention, à plusieurs reprises, de ces loges. Ainsi on voit que le 27 décembre 1756, l'anniversaire de la Saint-Jean fut chômé par les différentes loges de franc-maçons de la garnison de Québec.

Quelques Canadiens-français, probablement pour se mettre bien en cour, entrèrent dans ces loges maçonniques.

Claude Dénéchaud fut un des premiers Canadiens-français à entrer dans la franc-maçonnerie. Il devint même grand-maître provincial des maçons. C'est lui qui présida en cette qualité, le 12 novembre 1827, à l'inauguration du monument Wolfe et Montcalm dans le Jardin du Fort à Québec. M. Aubert de Gaspé, dans ses mémoires, parle d'une étrange rencontre qu'il fit un jour sur la rue Saint-Jean, à Québec. D'un côté de la rue, il aperçut Claude Dénéchaud portant les décorations de la franc-maçonnerie, dont il était le grand-maître, et de l'autre côté, M. Dénéchaud, curé de Deschambault, son frère. Appartenant à une famille si chrétienne, ajouta-t-il, comment M. Claude Dénéchaud en était-il arrivé là ? Ajoutons, toute-fois, que M. Dénéchaud reconnut son erreur et qu'il finit comme doit mourir tout Canadien français, en bon catholique.

Mais un cas peu banal, c'est celui de Pierre Gamelin, riche marchand de Montréal, membre d'une loge maçonnique anglaise, qui fut élu marguillier de Notre-Dame de Montréal, le 1er janvier 1771.

On était encore peu éloigné de la conquête et il fallait y aller délicatement avec les nouveaux maîtres du pays. Aussitôt que le curé de Montréal apprit que Gamelin était franc-maçon, il lui fit promettre de ne plus assister aux assemblées des loges.

Gamelin manqua bientôt à sa promesse et assista à une démonstration publique où les franc-maçons apparaissaient en corps avec leurs insignes. Le scandale fut d'autant plus grand, que Gamelin était le père d'un Sulpicien du collège de Montréal, et qu'il était apparenté à plusieurs prêtres estimés de tous.

M. l'abbé Gosselin, de qui nous empruntons tous les détails de cet épisode cité dans son ouvrage, " L'Eglise du Canada après la conquête ", la lettre toute paternelle qu'écrivit à Gamelin le saint et prudent évêque de Québec, Mgr Briand, pour mettre fin à ce scandale.

" J'ai reçu, disait-il, votre

lettre deux heures avant le départ du courrier, trop tard pour décider une pareille affaire. J'ai eu tout le temps et de ressentir la douleur et de réfléchir. J'ai pris le parti de vous écrire avec toute la bonté et la tendresse d'un père.

" Vous avez eu tort d'assister à cette cérémonie de francs-maçons. Vous n'ignorez pas qu'en acceptant une place dans l'Oeuvre vous entriez dans un corps dont les membres se font une loi de ne plus assister à ces assemblées. Vous aviez même promis à M. Jollivette, avant votre installation, de ne lui donner sur cela aucun sujet de peine. Selon le monde il vous était très facile de vous dispenser de cette cérémonie d'éclat ; vous étiez depuis peu de jours en grand deuil. Voilà donc une faute qu'il vous était facile d'éviter.

Je l'oublie pourtant, volontiers, monsieur ; mais aussi je vous prie de ne point à l'avenir fréquenter les loges, tandis que vous exercez l'office de marguillier.

" Je ne vous dirai pas, pour vous y engager, que les plus célèbres universités du monde ont décidé qu'un catholique ne pouvait se faire franc-maçon sans enfreindre bien des lois. Je ne vous dirai pas que deux Bulles de Souverains Pontifes l'un de Clément XII, en 1738, et l'autre de Benoît XIV, en 1701, défendent à tout catholique, sous les plus grandes peines pour un chrétien, cette sorte d'association.

" J'espère que, sans pousser plus loin toutes ces discussions, la seule considération qu'il vous convient d'avoir pour votre évêque suffira pour vous faire entrer dans mes vues à cet égard. Rien en ceci n'intéresse votre honneur. Je ne vous dis pas de trahir vos loges, ni leurs secrets. Je demande uniquement de vous que vous en absentiez au moins pendant le temps qu'en qualité de marguillier vous avez avec votre évêque un rapport plus particulier, que vous ignorez sans doute. Loin donc de vous ce prochain éclat dont vous me menacez : quoi, vous seriez le premier à troubler la paix de mon diocèse ! Et ce serait un Gamelin, dont la famille a jusqu'ici si bien mérité de la religion, qui lui porterait les premiers coups ! Je ne le puis croire de vous, ou bien vous avez bien dégénéré. Puisque vous avez des amis, du crédit et une bourse, ne les employez pas pour une si mauvaise cause. Souvenez-vous que vous êtes catholique avant d'être franc-maçon, et que les serments que vous avez faits en l'Eglise sont plus sacrés et plus forts, quoique moins exécutoires, que ceux que vous avez faits en loges.

" Au reste, monsieur et mon fils en Jésus-Christ, je n'ai ni argent ni crédit (très peu d'autorité sur les hommes), ni amis sur qui je puisse m'appuyer, mais j'ai des pleurs à verser sur vous, si vous désobéissez, et du sang dans les veines que je verrais couler jusqu'à la dernière goutte, plutôt que de consentir à l'infraction des saints usages de mon diocèse et des règles de l'Eglise. Je n'en suis pas l'auteur

mais j'en serai toujours le défenseur.

" Peut-être aurez vous besoin, pour le bien de votre âme d'instruction plus ample sur le fond de la matière présente. Permettez-moi que je vous renvoie sur cela à mon grand, vicaire, M. de Montgolfier ; je lui donne mes ordres à ce sujet, et je le prie de vouloir bien vous faire envisager les suites."

Mgr Briand ne se contenta pas d'écrire à Gamelin. Quelques mois plus tard, de passage à Montréal, il se rendit auprès de lui et réussit à le faire sortir de la franc-maçonnerie.

Pierre Gamelin, qui appartenait à l'une des familles les plus riches et les plus importantes du pays, sortait beaucoup dans la société anglaise. C'est probablement son contact avec les officiers et négociants anglais, pour la plupart francs-maçons, qui l'avait fait entrer dans cette société prohibée par l'Eglise.

**NOS COURRIERS**

**Saint-Pie**

**COOPÉRATION**

Notre coopérative agricole, maintenant composée de cent membres exactement, a fait, dimanche dernier, ses élections avec les résultats suivants !

M. Zéphirin Martel président, M. Hormisdas Lachapelle vice-président, Mgr Decelles aumônier, MM. Napoléon Gévry et Charles Saint-Pierre directeurs, tous cinq formant le bureau exécutif de la société.

M. Victor L'Heureux a été nommé vérificateur et M. J.-A. Archambault, secrétaire-trésorier.

La coopérative est sur un excellent pied sous tous rapports. Son chiffre d'affaires de l'an dernier a été assez considérable et il promet d'augmenter durant les prochains douze mois.

A cette assemblée ont parlé MM. l'abbé J.-B.-A. Allaire et C.-A. Rousseau.

**St-Marc**

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mlle Anne-Marie Ducharme, fille bien-aimée de M. Victor Ducharme, de St-Marc, sur Richelieu, décédée le 21 courant à l'âge de 17 ans et 9 mois, à la suite d'une pneumonie. Elle était élève de l'Ecole Normale, de St-Hyacinthe.

**Notes Locales**

(Suite)

**PERDUE**

Une montre en or, avec chaîne, de la rue Piéte en montant sur la rue Girouard, jusqu'à l'Ecole Normale.

Prière de rapporter à l'Ecole Normale.

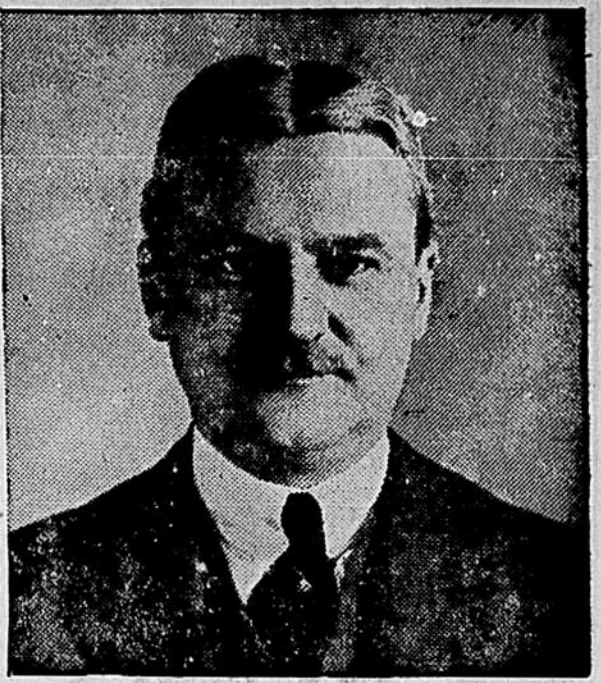
o o o

**Feu M. Arthur Seguin**

Les funérailles de M. Arthur Seguin ont eu lieu mardi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille Seguin. Aux nombreuses sympathies, nous ajoutons les nôtres.

**LA DÉMOBILISATION DES TROUPES**

Le problème de la démobilitation des troupes canadiennes est probablement le plus important de tous ceux que doit envisager le gouvernement à l'heure actuelle et l'un de ceux auxquels il faut apporter une solution immédiate. Il comporte d'abord la traversée de notre force expéditionnaire d'Europe jusqu'à un port canadien et ensuite le transport des soldats par chemins de fer, de ce port jusque dans leurs foyers respectifs. Cette dernière partie du programme n'est pas la plus facile à exécuter, c'est pourquoi afin d'éviter les délais et hâter autant que possible le retour de nos braves guerriers dans leurs familles, les autorités fédérales ont demandé à l'Association des Chemins de Fer Canadiens de nommer un comité qui devra s'occuper exclusivement du transport par terre des troupes canadiennes dans toutes les parties du pays, du port d'arrivée jusque chez elles. Celles-ci, après les durs combats qu'elles ont dû livrer dans les pays lointains, ont droit à toute notre considération dès qu'elles prennent pied sur le sol de la patrie.



Le lieutenant-colonel Walter Maughan

Le comité en question est formé des représentants des divers chemins de fer canadiens et comme toujours depuis le commencement de la guerre, les officiels du Pacifique Canadien se sont distingués dans la direction des mouvements d'intérêt national, cette fois encore, l'un d'eux a su maintenir le prestige de la plus importante compagnie de transport au monde. Le lieutenant-colonel Walter Maughan, assistant de l'agent-général du Service des Voyageurs au Pacifique Canadien, qui a été choisi pour être président de ce comité, est un homme d'une grande expérience et ses connaissances approfondies en matières de chemins de fer lui donnent toutes les qualifications nécessaires pour occuper le poste auquel on l'a nommé.

Walter Maughan entra à l'emploi du C. P. R. en 1892 comme commis dans les bureaux de la compagnie à Toronto; il n'avait alors que 16 ans. En 1897, il était devenu agent des Voyageurs dans cette ville et en 1913, assistant de l'agent du district. Un mois plus tard il était promu à la position qu'il occupe actuellement au bureau chef du C. P. R. à Montréal.

A part le lieutenant-colonel Maughan, M. M. H. H. Melanson, des Chemins de Fer du Gouvernement et C. W. Johnston, du Grand-Tronc, font aussi partie de ce comité, qui a été formé dans le but de coordonner les efforts des trois plus grandes compagnies de chemins de fer canadiennes et d'assurer ainsi le transport sur et rapide des soldats qui nous reviennent actuellement d'Europe par milliers.

Déjà a eu lieu à Montréal une réunion préliminaire des membres du comité, à laquelle assistait pour y représenter le ministre de la Milice, le colonel E. E. Clark, directeur général des Approvisionnements et des Munitions. On y a discuté sous tous leurs aspects, les questions de transport et l'on a décidé de rien épargner pour assurer la sécurité et le confort de ceux qu'il faut ramener dans leurs foyers, maintenant qu'ils ont noblement fait leur devoir outre-mer pour la défense de la patrie en danger.

**Atelier Typographique de LA TRIBUNE**

EXÉCUTION RAPIDE ET PRIX MODÉRÉS.

**IMPRESSIONS EN TOUS GENRES**

ST-HYACINTHE.

**Remerciements pour sympathies**

M. et Mme Eusèbe Séguin remercient bien cordialement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils bien aimé, Arthur Séguin, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels ou de toute autre manière que ce soit.

o o o

**PERSONNEL**

Mlle Annette Paré, élève à l'école Lalime, est de retour d'une promenade à Montréal.

**J. C. H. Gingras**

Artiste-Photographe

(Successeur de P. N. Beauregard)

Portrait au Crayon, Bromure, Pastelle, Etc., Etc.

Prix Modérés.

SATISFACTION GARANTIE.

(Une Visite est Respectueusement Sollicitée)

191, Cascades Tel. Bell, 205

ST-HYACINTHE, P. Q.

# CA ET LA!

## L'UNIVERSITE LAVAL

Des anciens élèves de l'Université Laval sont à organiser un comité de souscription afin de présenter \$1,000,000 comme cadeau, à l'université, à l'occasion de son 75<sup>e</sup> anniversaire, le 8 décembre 1927. Cette liste de souscription sera ouverte bientôt et circulera pendant neuf ans.

Nul doute que les anciens élèves de cette maison sauront témoigner leur estime et leur reconnaissance, en réussissant en cette entreprise. Pourquoi, nous, canadiens-français, à l'instar de nos concitoyens anglais, ne pouvons-nous pas doter nos maisons d'éducation de cadeaux substantiels.

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Cette importante question éducative donne lieu à des manifestations diverses d'opinion. La *Presse* régulièrement nous donne les opinions de personnes influentes; dans diverses sphères, mais sur cette question d'instruction, à mon sens, quelques opinions seulement sont sérieuses. Jusqu'à maintenant, peu nombreuses sont les opinions des véritables pédagogues, de ceux qui sont à l'œuvre de l'éducation et qui en connaissent et la valeur et la difficulté. Espérons que cette enquête se complètera de jour en jour. Parmi celles que l'on juge les plus au point et écrites au coin de la plus grande honnêteté et d'une valeur incontestable, citons les opinions de M. C. J. Magnan, de M. l'abbé Maurice, Mgr Roy, M. Fyen, M. l'abbé Dubois, S. Genest, A. Perrault, Abbé Desrosiers. Il serait aussi intéressant de connaître les opinions des directeurs secrétaires des Ecoles de Montréal, des principaux de nos diverses académies, en un mot de tous ceux qui ont la plus grande compétence à juger des questions difficiles de l'Education.

## LA PROHIBITION

Le règne de la tempérance sur tout le territoire américain vient d'être établi grâce au vote de l'Etat du Nebraska. C'est un triomphe éclatant, et la nouvelle de cette victoire a été bien accueillie par tout le pays. L'amendement à la constitution fédérale, prohibant la fabrication et la vente des boissons alcooliques, aura force de loi un an après la date de sa ratification finale. Toutefois le commerce des alcools devra cesser le premier juillet prochain, à moins que le décret de guerre ne soit révoqué.

L'on voit aussi qu'en Ontario le gouvernement fera lui-même la vente des alcools, conservant ainsi la loi de prohibition qu'un instant on voyait sur le point de disparaître.

Québec, à son tour, a une direction à donner à cette semblable question. Le plus facile et le plus utile c'est de voter la prohibition complète chez nous. Les bienfaits ont été si probants là où déjà la prohibition régnait.

## LA LANGUE FRANCAISE

On craignait que le français ne fut pas la langue officielle de la Conférence de la Paix. Les journaux d'Ontario seront déçus, car la langue anglaise n'aura pas l'honneur d'être la langue de la diplomatie et des arts. Ils acquerront la conviction combien il est d'une race supérieure d'être bilingue. On ne fait autrement qu'afficher son ignorance. Aussi apprend-on, —dernière nouvelle— que nos voisins d'Ontario enseigneront le français dans toutes les écoles, pour que l'éducation de leurs enfants soit complète. Bravo. *L'Orange Sentinel* entreprend une campagne d'éducation en ce sens!

## ETIENNE LAMY

La mort d'Etienne Lamy, secrétaire de l'Académie française, est un deuil immense non seulement pour les lettres, mais aussi pour le monde catholique. Il était un des plus dévoués républicains envers l'Eglise. Il était aussi bien connu au Canada: on le vit, en 1912, participer aux fêtes du tricentenaire de Champlain, ainsi qu'au congrès de la langue française. C'était un homme d'action, dans la force du mot, et il demeurera toujours le meilleur modèle pour ceux de nos jeunes gens qui veulent faire quelque chose de bon dans leur pays. C'était un illustre défenseur de l'idée et de la langue française.

## L'ARMISTICE

L'armistice est prolongé jusqu'au 17 février. D'après les nouvelles conditions, l'Allemagne rendra aux Alliés 58000 instruments aratoires de toutes sortes. Comme garantie, les alliés se réservent le droit d'occuper le secteur de Strasbourg, sur la rive droite du Rhin, sur une profondeur de 5 à 10 kilomètres.

HYACINTHE.

## NEIGE

Elle tombe en fleurs très pures,  
La neige, en tenus flocons,  
Et suspend à nos balcons  
La plus frêle des guipures.

Elle va, par petits sauts,  
Et ce sont des avalanches  
De minces étoiles blanches  
Dans les vieux nids des oiseaux.

O neige qui t'effiloche  
Aux bouts des clochers vieillis,  
Pieux clochers recueillis  
Pour les prières des cloches!

O neige qui mêtes du blanc  
Jusqu'aux profondeurs des âmes,  
Belle neige qui te pâmes  
Pour un rien, ou fais semblant!

Que tu sois fleur ou guipure,  
Ou dentelle au bord du toit,  
Cela tient qu'on trouve en toi  
De frêle et de blancheur pure!

HARRY BERNARD

## Pas de contrainte scolaire

Dans un article sommaire, mais très substantiel, *l'Action Catholique* explique pourquoi elle s'oppose énergiquement à la contrainte scolaire.

Nous repoussons la contrainte scolaire parce que—:

1<sup>o</sup> Elle outrepassé le droit de l'Etat. C'est aux parents qu'appartient de soi, dans l'ordre naturel, le droit direct et immédiat de prendre soin de l'éducation des enfants. L'Etat a un droit sous ce rapport, mais ce ne peut être à cause de la proposition précédente, qui est fondamentale; qu'un droit médiat et indirect. A lui, par conséquent, de prendre des mesures et d'adopter des moyens proportionnés à la qualité de son droit: persuasion, récompense, sanctions indirectes, mais non contrainte scolaire au sens dont il s'agit, ce moyen direct et radical se trouvant hors de proportion avec le droit indirect et médiat de l'Etat.

2<sup>o</sup> Concéder à l'Etat ce pouvoir exorbitant, c'est donner un pied à l'étatisme en matière d'éducation. L'état moderne n'est que trop porté déjà à outrepasser sa véritable fonction dans ce domaine. De fait, à peu près partout, qu'est-ce que l'on voit? Un Etat maître d'école et maître de l'école. Or, ceci est un grave désordre, une violation de l'ordre naturel, qui continue d'être la source de maux sans nombre, que tous les meilleurs esprits constatent avec amertume. Pourquoi nous engager, par conséquent dans la voie de l'étatisme en matière éducative.

3<sup>o</sup> Nous avons, d'ailleurs la conduite de nos plus bruyants partisans d'une loi de fréquentation obligatoire, pour nous tenir éveillés là dessus! Ne les a-t-on pas, ne les voit-on pas encore, dans le même temps qu'ils crient contre nos écoles et pour une loi de contrainte, suggérer et réclamer soit l'école nationale, c'est-à-dire l'école d'Etat neutre, soit un essai quelconque d'écoles d'Etat? Dès lors on voit leur but, dans la campagne qu'ils mènent. Timeo Danaos....

4<sup>o</sup> Notre situation scolaire n'autorise aucunement, du reste, les véhémences dont nous sommes témoins. Qu'on lise donc l'étude que nous publierons ces jours-ci! Cette situation qui est susceptible d'être améliorée, n'est point ce qu'on peut appeler une situation anormale. Elle appelle des progrès, mais obtenus par des moyens rationnels, ordonnés et appropriés.

5<sup>o</sup> Le moyen de la contrainte scolaire n'a donné nulle part les résultats qu'on en attendait. Il a échoué dans un pays comme la France. On se plaint toujours qu'il reste lettre morte dans des provinces comme celle de l'Ontario. C'est que si loin qu'on soit parvenu sur le chemin de l'étatisme scolaire, il y a des limites inabornables et des susceptibilités contre lesquelles on se brise, si l'on prétend les heurter de front. Dès lors, pourquoi cette insistance de nos plus remuants propagandistes d'une loi de fréquentation obligatoire?

## M. Nap. GOBEILLE

informe le public de St-Hyacinthe et des environs, qu'il a ouvert un

## MAGASIN DE NOUVEAUTES

à l'ancienne place de P. A. LE-FEBVRE, rue Cascades, et sollicite le public à aller faire une visite au : : : :

## MAGASIN DU BON MARCHÉ

Vous y trouverez un assortiment de jouets, articles de toilette, parfums, bonbons, ainsi que cigares, cigarettes, tabac en paquets et en feuilles, etc.

En plus M. Gobeille a une grande salle au-dessus du magasin qu'il met gratuitement à la disposition du Public, pour tous ceux qui désireront aller s'y amuser.

## SERVEZ DES CONFITURES

COMME  
DES-  
SERT



C'EST  
DELI-  
CIEUX

PURES

Fraises	.30
Framboises	.30
Prunes	.30
Pêches	.30
Oranges	.18
Beurre de coco	.25
Prunes (grosses)	.25

GELÉES

Fraises	.20
Pommettes	.20
Prunes	.18
Mince meat	.20
Beurre d'érable	.25
Pommes sèches	.25
Raisins	.18

AUSSI: Confitures en chaudière et en bocal

### SPÉCIAL

Beurre de Pistaches ou Maple Clark	.30
Biscuits Sandwich Christie	.25
Miel blanc pur	.28
Miel brun pur	.15
Sirup de Cane, chaudière de 20 livres	\$1.85

## H. MESSIER & FILS

EPICERIES ET PROVISIONS

46 rue CASCADES

TEL. 178